

58 - Actions sociales et socio-culturelles - Subventions complémentaires et/ou exceptionnelles aux associations - Avenant Contrat Enfance Jeunesse 2011-2014 - CAF du Doubs / Ville de Besançon

Mme SCHOELLER, Première Adjointe, Rapporteur : La Ville de Besançon soutient dans les quartiers et à l'échelle de la Ville des associations qui au quotidien animent des actions sociales et socio-culturelles à destination des populations les plus modestes ou en difficultés.

Elle organise et finance des accueils de loisirs et espaces jeunes de proximité à destination des enfants et des jeunes les mercredis et vacances.

Ainsi, il est proposé des subventions aux associations et des financements aux structures municipales pour des actions complémentaires (ateliers culture urbaine, équipements socio éducatifs, activités sportives de proximité, événements...).

1. Subventions complémentaires aux associations

1.1. Actions et activités socio-éducatives et socio-culturelles

- au titre des activités et actions

Structures	Objets	Proposé
ASEP Cras Chaprais	La Citadelle prend ses quartiers	4 500 €
	Séjour Prévention Routière *	1 000 €
	Carnaval des Chaprais	1 000 €
	Secteur Cultures urbaines	1 000 €
ALEDD	La Citadelle prend ses quartiers	300 €
Comité de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux	La Citadelle prend ses quartiers	250 €
Centre de loisirs Barboux	La Citadelle prend ses quartiers	150 €
TOTAL		8 200 €

* le projet de l'ASEP de Séjour Prévention Routière est soutenu pour 50 % par la délégation Voirie (Mission Sécurité Routière).

- au titre d'aide aux projets de jeunes

Structures	Objets	Proposé
CRIJ de Franche-Comté	CLAP Energie Jeune Complément Fonds d'initiatives	2 000 €
ASEP Cras Chaprais	Action Exposition photographies	1 000 €
FJT Les Oiseaux	Action Presse Pommes	500 €
Jeunesse Ouvrière Chrétienne	Actions Jeunes Talents	500 €
TOTAL		4 000 €

- au titre des équipements (mobilier, TIC...)

Structures	Objets	Proposé
FJT Les Oiseaux	Secteur socio éducatif	6 300 €
Comité de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux	Equipement informatique	1 000 €
TOTAL		7 300 €

1.2. Actions et activités socio-sportives (dans le cadre du CUCS)

Structures	Objets	Proposé
Besançon Boxe Académie (BBA)	Action sportive quartier	500 €
TOTAL		500 €

Le financement de ces subventions sera assuré sur le budget de la Direction de la Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse et Inter'Agés pour un montant de **12 700 €** et sur le budget Direction Vie des Quartiers - Animation Ville pour un montant de **7 300 €**.

2. Avenant Actions nouvelles 2012 au Contrat Enfance Jeunesse 2011-2014**2.1 - Actions nouvelles 2012**

La CAF du Doubs, après étude des nouveaux projets, a donné son accord de co-financement et de versement de la PSEJ - Prestation de Service Enfance Jeunesse à une action nouvelle sur les deux présentées par la Ville (Conseil Municipal du 22 mars 2012), dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse 2011-2014 / Volet jeunesse.

A savoir : l'ouverture d'un accueil de loisirs le mercredi après-midi par l'espace associatif et d'animation des Bains Douches (Battant).

Il est noté une modification du montant du droit calculé en 2012 de la Prestation de Service Enfance Jeunesse (PSEJ - Part CAF) :

Calcul présenté le 22 mars 2012

N°	Organisme	Action	Coût prévu	Base prévue	Part CAF	Part Ville
41.2	Espace Associatif et d'Animation des Bains Douches	Accueil de loisirs 6-13 ans (mercredis)	11 200 €	4 850 €	2 670 €	2 183 €

Nouveau calcul

N°	Organisme	Action	Coût prévu	Base prévue	Part CAF	Part Ville
41.2	Espace Associatif et d'Animation des Bains Douches	Accueil de loisirs 6-13 ans (mercredis)	11 200 €	4 850 €	2 862 €	1 988 €

Quant à l'organisation d'un espace d'accueil d'adolescents par le Centre du Barboux dans le quartier de Saint-Claude en juillet à l'Espace Inter'Agés Auguste Ponsot, destinés aux 12-15 ans, son étude est reportée en 2013 mais la Ville maintient son niveau de financement.

N°	Organisme	Action	Coût prévu	Base prévue	Part CAF	Part Ville
35.3	Centre de Loisirs du Barboux	Vacances Ados	10 000 €	4 000 €	0 €	4 000 €

2.2 - Développement d'activités en 2012

La CAF du Doubs a également retenu le développement de deux actions.

a) Volet enfance

Depuis le 1^{er} janvier 2012, l'agrément du multi accueil municipal de Montrapon porte la capacité d'accueil de 55 à 60 places. Cette création de 5 places supplémentaires (2 en régulier et 3 en occasionnel) a pour objectif une meilleure articulation entre les contrats d'accueil régulier et les temps d'accueil occasionnel, de manière à fonctionner en multi accueil opérationnel pour mieux répondre aux besoins sociaux des familles de ce quartier ; tout particulièrement, par un partenariat renforcé avec le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) afin de prioriser certains accueils pour l'intégration des familles participant à des cours d'alphabétisation ou à des formations.

Organisme	Action	Coût prévu	Base prévue	Part CAF	Part Ville
Multi accueil Petite Enfance Montrapon	Création 5 places (55 à 60)	36 200 €	36 200 €	20 060 €	16 140 €

L'ouverture d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents à l'Antenne Petite Enfance a eu lieu en septembre 2011 dans deux structures de quartier à Planoise (Loulouthèque de la Maison de quartier) et à Clairs-Soleils (MJC - Centre Martin Luther King).

En 2011, 4 000 € ont été versés pour l'organisation sur un trimestre. Pour 2012, il s'agit d'une année complète (Conseil Municipal du 22 mars 2012). Il est noté une modification du montant du droit calculé 2012 de la Prestation de Service Enfance Jeunesse (PSEJ - Part CAF) :

Calcul présenté le 22 mars 2012

N°	Organisme	Action	Coût prévu	Base prévue	Part CAF	Part Ville
28.2	Antenne Petite Enfance	LAEP	18 558 €	13 000 €	7 150 €	5 850 €

Nouveau calcul

N°	Organisme	Action	Coût prévu	Base prévue	Part CAF	Part Ville
28.2	Antenne Petite Enfance	LAEP	18 558 €	13 000 €	6 446,65 €	6 553,35 €

b) Volet jeunesse

L'association «Etoile de Saint-Ferjeux» a développé son activité et a reçu une subvention complémentaire de 500 € pour son projet de séjour pour adolescents dans les Alpes (Conseil Municipal du 14 mai 2012). La CAF du Doubs n'a pas retenu ce développement mais la Ville maintient son niveau de financement.

N°	Organisme	Action	Coût prévu	Base prévue	Part CAF	Part Ville
37	Etoile Sportive St-Ferjeux	Séjours Vacances 6-18 ans	69 045 €	2 050 €	1 130,69 €	919,31 €
Dével. de l'activ.				500 €	0 €	500 €

Propositions

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le versement des subventions aux associations et structures concernées :

Structures	Actions & projets	Equipement
ASEP Cras Chaprais	8 500 €	
ALEDD	300 €	
Comité de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux	250 €	1 000 €
Centre de loisirs Barboux	150 €	
CRIJ de Franche-Comté	2 000 €	
FJT Les Oiseaux	500 €	6 300 €
Jeunesse Ouvrière Chrétienne	500 €	
Besançon Boxe Académie (BBA)	500 €	
Totaux	12 700 €	7 300 €

La dépense totale, soit 20 000 € sera imputée de la façon suivante :

- . 12 700 € sur la ligne 65.422/6574 CS 47041
- . 7 300 € sur la ligne 204.422/20421.00509 CS 47030

- d'autoriser M. le Maire ou Mme la Première Adjointe à signer les conventions et avenants correspondants avec les associations indiquées dans les tableaux présentés ci-dessus,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant concernant les actions nouvelles et les développements d'activités en 2012 au Contrat Enfance Jeunesse 2011-2014 entre la Ville et la CAF du Doubs.

«M. LE MAIRE : Pas de remarques ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. GHEZALI, Mme POISSENOT, Mme FALCINELLA, M. DEMONET, M. ROY et Mme CRABBÉ-DIAWARA n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 20 décembre 2012.